



**VILLE de MURET**  
mairie-muret.fr

**AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE**

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET - 31600
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : Prestations de Services – **Travaux de RELIURE & de PLASTIFICATION des OUVRAGES de la MÉDIATHÈQUE** - Marché à Bons de Commandes.  
**MAPA N° 2011/074 PS.**  
**Montant annuel minimum : 8.000 € HT - maximum : 20000 € HT.**
4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte - (Art 28 & 77 du CMP).
5. **DUREE du MARCHE**- Année Civile 2012 avec possibilité de 3 reconductions (Durée totale possible du Marché : 4 ans (2012 - 2013 – 2014 - 2015).
6. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :  
**Candidatures**
  - régularité de la situation juridique, fiscale et sociale,
  - moyens humains, capacités techniques- compétences professionnelles,
  - qualifications, compétences ou équivalents et expérience professionnelle,
  - attestation d'assurance R.C et R.P, en cours de validité.  
**Offres**
  - valeur technique de l'offre (50%).
  - Prix et rabais sur prix catalogue (35 %).
  - Délai de traitement (15 %).
7. **RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** :  
→ Retrait sur le site dématérialisé : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>  
*Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :*
  - Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2<sup>ème</sup> étage – 27, rue Castelvieux - BP 60207 - 31605 Muret Cedex
8. **DUREE du MARCHE** : *marchés passés pour des périodes annuelles (année civile) - Marchés reconductibles - durée maximum : 4 ans.*
9. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : *Financement sur le Budget de la Ville Section de Fonctionnement - Paiement dans le délai légal de 30 jours par mandats administratifs.*
10. **DELAI de VALIDITE des OFFRES** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**11. INSTANCE chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068  
TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 - 📠 05 62 73 57 40 – mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr) – web : [www.ta-toulouse.juradm.fr](http://www.ta-toulouse.juradm.fr)

**12. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA**

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

**13. DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES : Mercredi 07 décembre 2011 - 10 heures.**

**14. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Mardi 08 novembre 2011**